



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le lundi 8 décembre 2025, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Maxim Lavoie.

Étaient présents(es) : Monsieur le maire : Maxim Lavoie
Messieurs les conseillers : Marc Fortin
Jacob Allard
Jean-Rock Deschênes
Roger St-Gelais
Mesdames les conseillères : Suzie Gervais
Audrey Lavoie

Également présente : Madame : Danie Dallaire, greffière par intérim

Ouverture de la séance

Le président constate le quorum, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens et déclare la séance ouverte.

159-12-25

1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Exemption de lecture du procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025
- 3) Acceptation du procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025
- 4) Nouvelle pelle rétrocaveuse : modification attache rapide.
- 5) Règlement d'emprunt no. 416-25 : autorisation d'emprunt temporaire
- 6) Règlement d'emprunt no. 417-25 : autorisation d'emprunt temporaire
- 7) Reddition de comptes programme PAVL 2023 : attestation de coûts
- 8) Opération de la patinoire saison 2025-2026
- 9) Nominations et délégations au sein des comités
- 10) Programme pour les activités culturelles des municipalités – demande d'aide financière
- 11) Revente de la pelle rétrocaveuse usagée
- 12) Calendrier 2026 des séances du conseil
- 13) Demande de subvention programme Emploi-Été Canada 2026
- 14) Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 418-25 ayant pour objet de décréter l'imposition des diverses taxes pour l'exercice financier 2026
- 15) Office d'habitation secteur sud
- 16) Correspondance
- 17) Acceptation de la liste des comptes à payer et des déboursés
- 18) Rapport des comités
- 19) Fêtes du Centenaire en 2026
- 20) Plate-forme d'inscription aux activités de loisir
- 21) Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 22) Projet Frigo-partage : entente avec Moisson Alma
- 23) Dépôt du rapport financier 2023
- 24) Varia
- 25) Période de questions
- 26) Levée de la séance



Il est proposé par monsieur Roger St-Gelais, appuyé par madame Audrey Lavoie et il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

2 - Exemption de lecture du procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025

Les élus présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal.

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et il est résolu à l'unanimité d'exempter la greffière par intérim de la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025.

3 - Acceptation du procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025

161-12-25

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 10 novembre 2025 tel que rédigé. Quelques petites corrections de typographie seront apportées.

4 – Nouvelle pelle rétrocaveuse : modification arrache rapide

À la suite de la livraison de la nouvelle pelle rétrocaveuse, il est nécessaire de modifier l'attache rapide afin de pouvoir installer certains équipements et accessoires déjà en notre possession.

Le point est reporté à une séance ultérieure, les membres désirant obtenir des informations additionnelles.

5 – Règlement d'emprunt no. 416-25 : autorisation d'emprunt temporaire

Ce règlement décrète des travaux de réfection du chemin du Trou de la Fée ainsi qu'un emprunt à long terme totalisant 1 803 867\$.

162-12-25

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 416-25 autorise un emprunt de 1 803 867\$ pour des travaux de réfection d'un chemin;

CONSIDÉRANT QU'un emprunt temporaire est nécessaire pour payer les dépenses décrétées par le règlement, en attente du financement de l'emprunt;

À CES CAUSES :

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un emprunt temporaire d'une montant maximal de 1 803 867\$ dans le cadre du règlement numéro 416-25;

DE contracter cet emprunt selon les conditions déterminées auprès de notre institution financière Desjardins;

D'autoriser le maire et la greffière-trésorière par intérim à signer tous les documents nécessaires à cette fin;

6 – Règlement d'emprunt no. 417-25 : autorisation d'emprunt temporaire

Ce règlement décrète l'acquisition de véhicules et équipements ainsi qu'un emprunt à long terme au total de 280 000\$.

163-12-25

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt no. 417-25 autorise un emprunt de 280 000\$ pour l'achat de véhicules et équipements;

CONSIDÉRANT QU'un emprunt temporaire est nécessaire pour payer les dépenses décrétées par le règlement, en attente du financement de l'emprunt;

À CES CAUSES :

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Roger St-Gelais et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un emprunt temporaire d'une montant maximal de 280 000\$ dans le cadre du règlement numéro 417-25;

DE contracter cet emprunt selon les conditions déterminées auprès de notre institution financière Desjardins;



D'autoriser le maire et la greffière-trésorière par intérim à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

7 – Reddition de comptes programme PAVL 2023 – attestation de coûts

La Ville de Desbiens reçoit annuellement une aide financière automatique du Ministère des Transports en vertu du programme PAVL - volet entretien.

Pour l'année 2023, le montant de l'aide alloué à la Ville est de 3 872\$.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens reçoit annuellement une aide financière automatique du Ministère des Transports en vertu du programme PAVL volet entretien;

CONSIDÉRANT QU'une reddition de compte doit être produite dans le rapport financier annuel pour l'exercice financier en question;

CONSIDÉRANT QU'une résolution doit être adoptée afin d'attester de la véracité des frais encourus et de confirmer qu'ils ont été réalisés routes locales admissibles;

CONSIDÉRANT QUE le rapport produit fait état des coûts suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------|
| - Dépenses d'entretien d'hiver : | 25 700\$ |
| - Dépenses d'entretien d'été : | 82 757\$ |

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

D'accepter le rapport des coûts présentés;

D'attester de la véracité des coûts reliés à l'entretien du réseau routier.

8 – Opération de la patinoire saison 2025-2026

Un appel de proposition pour l'opération de la patinoire pour la saison 2025-2026 a été publié. Aucune offre n'a été reçue.

La possibilité d'accorder un contrat à un organisme du milieu a également été étudié, mais aucun organisme n'a d'intérêt à cet égard.

Un ajout d'heures de travail à l'employé affecté à la conciergerie est la solution recommandée pour cette saison.

165-12-25

CONSIDÉRANT QU'aucune offre n'a été déposée concernant l'opération de la patinoire pour la saison 2025-2026;

CONSIDÉRANT QU'aucun organisme du milieu n'a démontré d'intérêt pour l'opération de la patinoire;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'affecter un employé effectuant la conciergerie aux diverses tâches requises;

CONSIDÉRANT QU'une augmentation du nombre d'heures accordées à cet employé est nécessaire afin d'assurer l'accomplissement des tâches liées à l'opération de la patinoire;

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

D'accorder une augmentation d'heures hebdomadaire à l'horaire de monsieur Berthol Potvin pour l'opération de la patinoire pour la saison 2025-2026 le tout selon les besoins avec entente avec la direction générale.

9 – Nominations et délégations au sein des comités

À la suite des élections du 2 novembre dernier, le conseil municipal doit modifier les nominations et délégations au sein des divers comités.

R.I.S.I.S.S.

166-12-25

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Roger St-Gelais et monsieur Jacob Allard comme représentants de la Ville de Desbiens au sein du comité de la R.I.S.I.S.S.

O.H Secteur Sud

167-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :



De nommer madame Audrey Lavoie et monsieur Maxim Lavoie comme représentants de la Ville de Desbiens au sein du comité de l'O.H. Secteur Sud.

Résidence Gérard Blanchet

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Audrey Lavoie et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Jacob Allard et monsieur Jean-Rock Deschênes comme représentants de la Ville de Desbiens au sein du comité de la Résidence Blanchet.

Travail de milieu secteur sud

169-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De nommer madame Audrey Lavoie comme représentante de la Ville de Desbiens au sein du comité du Travail de milieu secteur sud.

Comité consultatif d'urbanisme

170-12-25

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Jacob Allard et monsieur Roger St-Gelais comme représentants de la Ville de Desbiens au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Bibliothèque et CRSBP

171-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Roger St-Gelais et résolu à l'unanimité :

De nommer madame Audrey Lavoie comme représentante de la Ville de Desbiens au sein du comité de la bibliothèque et du CRSBP.

Autres comités (comités internes)

172-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

De nommer les personnes suivantes comme représentants au sein des comités internes de la Ville de Desbiens :

Comité des finances	Monsieur Roger St-Gelais Monsieur Maxim Lavoie
Comité des ressources humaines et CRT	Madame Suzie Gervais Monsieur Marc Fortin
Comité des loisirs	Madame Audrey Lavoie Madame Suzie Gervais
Comité des travaux publics	Monsieur Jean-Rock Deschênes Monsieur Marc Fortin
Comité du centenaire	Monsieur Jean-Rock Deschênes Monsieur Marc Fortin

173-12-25

Maire suppléant au conseil de ville

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Marc Fortin à titre de maire suppléant.

174-12-25

Nomination d'un substitut au conseil de la MRC

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC.

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son



175-12-25

poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la municipalité de Desbiens nomme monsieur Marc Fortin à titre de substitut au conseil de la MRC Lac-St-Jean-Est.

10 – Programme pour les activités culturelles des municipalités – demande d'aide financière

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a mis en place le programme pour les activités culturelles des municipalités 2025-2027 afin de soutenir financièrement les villes et municipalités dans la réalisation de projets, d'activités ou d'initiatives culturelles sur leur territoire et au bénéfice de leur population;

ATTENDU QUE ce programme permet à chaque municipalité de bénéficier d'une aide financière maximale de 1 000 \$, pouvant financer jusqu'à 100 % des coûts nets admissibles d'un projet ou d'une activité culturelle;

ATTENDU QUE la ville de Desbiens souhaite déposer un projet intitulé « les mercredis du CHAM à la bibliothèque de Desbiens », en collaboration avec le Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouanaise (CHAM);

ATTENDU QUE ce projet consiste en la tenue de quatre (4) ateliers culturels destinés aux jeunes d'âge primaire, offerts les mercredis soir à la bibliothèque de Desbiens, à l'hiver 2026, portant notamment sur les thèmes de l'archéologie, du commerce des fourrures, des premières nations et du coureur des bois;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans les orientations et objectifs de la politique culturelle de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, notamment en matière de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine, d'accessibilité à la culture et de participation citoyenne;

ATTENDU QUE la participation du CHAM contribue à offrir une médiation culturelle professionnelle et de qualité, en lien avec l'histoire régionale et l'identité territoriale;

ATTENDU QUE le programme exige qu'une résolution du conseil accompagne la demande d'aide financière, en précisant le nom du projet, le montant demandé, le nom du programme ainsi que la personne autorisée à signer les documents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la ville de Desbiens autorise le dépôt d'une demande d'aide financière de 1 000 \$ dans le cadre du programme pour les activités culturelles des municipalités 2025-2027 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, pour le projet intitulé « Les jeunes explorateurs de l'histoire – Ateliers du CHAM »;

QUE le conseil municipal confirme que le montant demandé est de 1 000 \$ et qu'il sera utilisé pour la réalisation des quatre ateliers culturels offerts par le Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouanaise (CHAM) dans les locaux de la bibliothèque de Desbiens;

QUE Mme Caroline Lemieux, agente de développement, soit autorisée à signer, pour et au nom de la ville de Desbiens, toute demande, formulaire, entente ou autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution et à la demande d'aide financière déposée dans le cadre du programme pour les activités culturelles des municipalités 2025-2027;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour fins de conformité au programme et de traitement de la demande.



176-12-25

11 – Revente de la pelle rétrocaveuse usagée

Notre ancienne pelle rétrocaveuse n'est plus fonctionnelle et la ville souhaite s'en départir, considérant l'acquisition d'une nouvelle pelle.

Des démarches ont été entreprises pour sonder l'intérêt de certains fournisseurs pour la reprise de cet équipement.

Deux offres ont été reçues, toutes deux au montant de 10 000\$, soit de la part Meunier Excavation et de ATM Promec.

Après discussions avec les représentants des deux fournisseurs, Meunier Excavation s'avère le meilleur choix.

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

De vendre la pelle rétrocaveuse usagée Caterpillar à l'entreprise Meunier Excavation pour un montant de 10 000\$ plus taxes.

D'autoriser madame Audrey Robertson à signer toute documentation auprès de la SAAQ relativement à cette vente.

12 – Calendrier 2026 des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

177-12-25

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Roger St-Gelais et résolu à l'unanimité:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h30:

Lundi, le 12 janvier 2026
Lundi, le 9 février 2026
Lundi, le 9 mars 2026
Lundi, le 13 avril 2026
Lundi, le 11 mai 2026
Lundi, le 8 juin 2026
Lundi, le 13 juillet 2026
Lundi, le 10 août 2026
Lundi, le 14 septembre 2026
Mardi, le 13 octobre 2026
Lundi, le 9 novembre 2026
Lundi, le 14 décembre 2026

QU'un avis public contenant du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Ville.

13 – Demande de subvention programme Emploi-Été Canada 2026

La Ville de Desbiens souhaite offrir des opportunités d'emploi aux jeunes de la communauté durant la période estivale afin de favoriser leur intégration sociale et professionnelle, tout en contribuant à l'entretien et au dynamisme des installations municipales.

Pour l'été 2026, la Ville de Desbiens prévoit l'embauche de 5 animateurs de camp de jour et 1 journalier à l'entretien des parcs.

Une aide financière de 17 952\$ serait demandée.

178-12-26

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens souhaite offrir des opportunités d'emploi aux jeunes de la communauté durant la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE ces emplois permettent de favoriser le développement des compétences des jeunes tout en contribuant à l'animation des camps de jour et à l'entretien des parcs et espaces municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens désire bénéficier du soutien du programme Emploi-Été Canada pour l'été 2026;



Il est proposé par monsieur Jean-Rock Deschênes, appuyé par madame Audrey Lavoie et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande au programme Emploi-Été Canada pour l'été 2026 afin d'embaucher 5 animateurs de camp de jour et 1 journalier à l'entretien des parcs;

QUE madame Véronique Fortin, Coordonnatrice en loisirs et culture de la Ville de Desbiens soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette demande.

14 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 418-25 ayant pour objet de décréter l'imposition des diverses taxes pour l'exercice financier 2026

Point reporté à une séance ultérieure

15 – Office d'habitation secteur sud

Point reporté à une séance ultérieure

16 – Correspondance

Culture Saguenay-Lac-St-Jean: invitation à renouveler l'adhésion pour 2026

Pour l'année 2026, nous sommes invités à renouveler notre adhésion à l'organisme au coût de 130\$.

179-12-25

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité:

De renouveler notre adhésion à Culture Saguenay-Lac-St-Jean pour 2026 au montant de 130\$.

Centre ressources pour hommes SLSJ Optimum: demande d'aide financière

Une demande de don nous est parvenue pour la campagne de financement sociale 2025-2026 pour l'organisme Centre de ressources pour hommes optimum.

La demande est refusée mais pour 2026 une réflexion sera faite.

FQM : invitation à renouveler l'adhésion pour 2026

Invitation à renouveler notre adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2026.

180-12-25

Il est proposé par monsieur Roger St-Gelais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité:

De renouveler l'adhésion de la Ville de Desbiens à la Fédération québécoise des municipalités pour 2026 pour un montant de 1 298.75\$.

Patrimoine canadien

Une lettre nous est parvenue de Patrimoine Canadien nous informant d'une subvention de 50 000\$ octroyée à la Ville de Desbiens selon le volet Commémorations communautaires pour nous aider à financer nos activités du Centenaire.

17 – Acceptation de la liste des comptes à payer et des déboursés

La liste de comptes est déposée pour approbation. Monsieur Marc Fortin résume les principales factures payables.

181-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des comptes à payer totalisant un montant de 133 487,64\$.

18 – Rapport des comités

Loisirs

Madame Suzie Gervais fait rapport.

Il y a eu une réunion concernant la Politique MADA.



182-12-25

Centenaire

Monsieur Marc Fortin fait rapport

Plusieurs réunions ont eu lieu dernièrement. La programmation du Centenaire de la Ville de Desbiens sera dévoilée après les Fêtes.

19 – Fêtes du Centenaire en 2026

La Ville de Desbiens soulignera en 2026 le centenaire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et celui de la Ville de Desbiens. Afin de préparer adéquatement les activités et la promotion du centenaire, le comité responsable souhaite réaliser avant la fin de l'année 2025 les dépenses suivantes:

- Production d'une bière du centenaire, incluant le design déjà produit.
- Fabrication et installation de deux grandes affiches permanentes (4 pi x 8 pi)

Plusieurs soumissions ont été reçues et étudiées pour ces achats.

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens célébrera en 2026 le centenaire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours ainsi que celui de la Ville de Desbiens;

ATTENDU QUE le comité du centenaire souhaite procéder, avant la fin de l'année 2025, à certaines dépenses nécessaires à la planification des festivités, notamment la production d'une bière du centenaire et la fabrication de deux affiches permanentes (4 pi x 8 pi) annonçant les célébrations;

ATTENDU QUE cinq soumissions ont été reçues de microbrasseries régionales pour la production d'une bière du centenaire et que l'offre de la Microbrasserie Riverbend se distingue par la création d'une recette exclusive mettant en valeur des produits locaux, pour un coût total estimé à 4 116 \$ avant taxes et dépôt;

ATTENDU QUE la dégustation de la bière au miel proposée par Riverbend a été unanimement appréciée par les membres du comité et que cette option permettrait également de générer des revenus substantiels pour le financement du centenaire;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été obtenues pour la fabrication de quatre (4) panneaux alupanel recto (4 pi x 8 pi) destinés à être installés devant l'Église et devant l'Hôtel de ville;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse, au montant de 1 416,49 \$ taxes incluses, provient de Lettrage GD d'Alma;

ATTENDU QUE ces affiches sont essentielles pour assurer une visibilité publique dès janvier 2026 et soutenir la mobilisation citoyenne;

ATTENDU QUE le comité a révisé son budget, compressé plusieurs postes de dépenses et entrepris de nombreuses démarches de financement (subventions, commandites, levées de fonds) afin d'assurer l'équilibre financier des célébrations;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal autorise la dépense de 4 116 \$ (avant taxes et dépôt) pour la production de la bière du centenaire auprès de la Microbrasserie Riverbend;

QUE le conseil municipal retienne la soumission de Lettrage GD d'un montant de 1 416,49 \$ taxes incluses pour la fabrication des quatre (4) panneaux alupanel recto annonçant le centenaire;



183-12-25

20 – Plateforme d’inscription aux activités de loisir

La Ville de Desbiens souhaite moderniser ses processus d’inscription afin d’offrir un service plus performant, sécurisé et conforme aux obligations légales. Les inscriptions actuelles via Google Forms présentent plusieurs limites: absence de gestion centralisée, impossibilité d’utiliser des outils de communication sécurisés et non-conformité à la Loi 25. L’utilisation de plateformes non officielles comme Messenger n’est plus acceptable dans un contexte municipal.

La plateforme Mon Club Sportif offre une plateforme numérique clé en main et simplifierait les inscriptions aux activités sportives et au camp de jour.

Le RLS soutient financièrement l’implantation de la plateforme Mon Club Sportif, réduisant grandement les coûts pour la Ville.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens souhaite moderniser ses processus d’inscription afin d’offrir un service plus performant;

CONSIDÉRANT QUE la plateforme Mon Club Sportif offre un service clé en main;

CONSIDÉRANT QUE le RLS contribue annuellement et financièrement à l’implantation de cette plateforme;

Il est proposé par monsieur Roger St-Gelais, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l’unanimité:

DE s’abonner à la plateforme Mon Club Sportif pour les inscriptions aux diverses activités de loisirs (cours, ligues ou autre), selon la tarification annuelle établie.

21 – Déclarations des intérêts pécuniaires

Les élus ont un délai de 60 jours suivant leur proclamation d’élection pour déposer à la ville la déclaration de leurs intérêts pécuniaires.

Les nouveaux élus suivants déposent leur déclaration d’intérêts pécuniaires.

- Marc Fortin
- Jacob Allard
- Jean-Rock Deschênes

Tous les élus ont déposé leur déclaration d’intérêt pécuniaire.

22 – Projet Frigo-partage: entente avec Moisson Alma

L’Espace Frigo-Partage a été inaugurée le 17 novembre dernier.

Les responsables de cet espace souhaitent s’affilier avec La Moisson Alma afin de bénéficier d’une aide alimentaire supplémentaire.

Moisson Alma nous fournirait des denrées une fois par semaine pour un coût annuel de 400\$ en frais d’adhésion.

184-12-25

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l’unanimité:

D’accepter l’offre de Moisson Alma pour la fourniture de denrées pour l’Espace Frigo-Partage une fois par semaine au coût annuel de 400\$ en frais d’adhésion.

Madame Suzie Gervais donne de l’information notamment sur les heures d’ouverture.

23 – Dépôt du rapport financier 2023

Point reporté à une séance ultérieure

24 – Varia

Aucun point au varia

25 – Période de questions

Les citoyens ont posé leurs questions et ont obtenu des réponses sur divers sujets notamment:

- Frigo-Partage



185-12-25

- Dépôt du rapport financier 2023
- Projet de plus de 3 millions pour la réfection du chemin du Trou de la Fée
- Diffusion du calendrier des séances du conseil
- La désuétude de la caserne de pompiers
- Emprunts temporaires
- Suivi sur le processus d'embauche de la direction générale
- Coût annuel de carburant pour les équipements municipaux
- Fonctionnement du recrutement de bénévoles pour le Centenaire

26 – Ajournement de la séance

À 20h20 il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité que la présente séance soit ajournée au mercredi 17 décembre 2025 à 19h30.

Maxim Lavoie, Agr
Maire

Danie Dallaire
Directrice générale
Greffière trésorière par intérim